

BULLETIN

DE LA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

DU PAS-DE-CALAIS

TOME IV, 5^e Livraison

CALAIS
IMPRIMERIE DES ORPHELINS
28, QUAI DE L'YSER, 28

1925



M. le maire de St-Venant a demandé, par lettre du 29 novembre, quelles étaient les armes sculptées naguère au fronton de l'hôtel de ville de sa commune, détruit par les bombardements de l'ennemi, en 1918, et que l'on va rétablir dans son état antérieur. Il a été répondu que, d'après l'*Epigraphie* (t. II. p. 281, rédigé par M. de Loisne), l'écusson de ce fronton, autrefois martelé, a été rétabli après 1892, portant les armes de St-Venant : *de gueules à deux bars adossés, accompagnés de 3 trèfles (et non tresses) d'or.*

M. le Président et M. Rodière exposent que l'étoffe persane du x^e siècle trouvée en juillet, dans la châsse de St-Josse, porte une inscription permettant de la dater, et, a de ce chef une valeur archéologique exceptionnelle et peut-être unique au monde. Informé que le musée du Louvre cherchait à acquérir cette pièce rarissime, le bureau de la Commission, en vertu de sa charge qui est de veiller à la conservation du patrimoine artistique de notre département, a fait des démarches à la Préfecture et à l'Evêché, afin de s'opposer à toute aliénation. M. le Préfet a, en effet, transmis au maire de St-Josse l'ordre de ne se prêter à aucune cession. Toutefois, pour être agréable à un de nos collègues les plus éminents, et aussi pour donner satisfaction aux orientalistes de Paris, désireux d'étudier à loisir ce précieux tissu, le bureau de la Commission, sur la proposition de M. Bauvin, a pris l'initiative d'un projet de dépôt temporaire (deux ou trois ans) au musée du Louvre, en sauvegardant tous les droits de la commune et de l'église de St-Josse, qui rentreraient en possession de l'objet à l'expiration du délai fixé. Le Louvre accepte la combinaison, et l'on n'attend plus que l'assentiment (sollicité par la Préfecture) du conseil municipal de St-Josse.

La Commission se félicite de cette heureuse négociation, qui concilie tous les intérêts en cause.

M. Rodière fait la communication suivante :

Par l'initiative de M. François de Bernes, marquis de Longvilliers, les monuments funéraires de l'église de Longvilliers, qui étaient menacés de destruction, viennent d'être sauvegardés et remis en honneur.

Les six dalles funéraires publiées dans l'*Epigraphie* (t. IV, canton d'Etaples. pp. 61 à 65) achevaient de s'user dans le dallage. La plus ancienne date du xiv^e siècle et concerne un personnage inconnu, du

nom de Li Clers ou Leclerc. Les autres sont des épitaphes seigneuriales des xvii^e et xviii^e siècles, relatives aux familles de Sourhouette du Halde, de Lumbres, de Montbéthon et de Bernes, qui se sont transmis successivement la possession de la terre et châtellenie de Longvilliers.

La plus précieuse de ces pierres tombales est celle d'Antoine de Lumbres, seigr d'Herbinghem et de Longvilliers, mort en 1676, après avoir été longtemps ambassadeur de France aux diètes de Pologne et d'Allemagne. Il a laissé des relations et mémoires. Ses armoiries, inédites, sont figurées sur la dalle.

Non content de faire redresser les monuments qui précèdent, M. de Longvilliers a encore voulu assurer la conservation de cinq autres pierres tombales de sa famille, qui se trouvaient jadis dans diverses églises : Offrethun (1), Montreuil (église St Firmin) (2), Wailly (3), et qui, par suite des révolutions, démolitions, restaurations d'églises, auraient été détruites depuis de longues années, si le regretté marquis Arnold de Longvilliers ne les eût pieusement recueillies. Grâce à son fils, tous ces souvenirs ont trouvé un asile dans la belle église de Longvilliers ; les pierres tombales, enchâssées dans les murailles des chapelles du transept, sont désormais assurées de traverser les siècles.

On remarque notamment, parmi les dalles ramenées d'Offrethun, celle où François de Bernes, mort en 1617, est revêtu de son armure. C'est un curieux exemple du travail des tombiers de Marquise au xvii^e siècle.

J'ai tenu à signaler à la Commission cette restauration si bien entendue, et que l'on voudrait voir imitée en tant de communes où les pierres tombales disparaissent peu à peu sous le frottement des pas des fidèles.

Autre communication de M. Rodière :

Il existe au musée Boucher de Perthes, à Abbeville, un portrait peint sur bois, représentant un homme en buste, vêtu de noir, avec rabat et manchettes de dentelles, et longs cheveux sur les épaules. Un collier orné de coquilles suspend sur sa poitrine une grande médaille de forme échancrée, représentant St Jacques qui tient son bourdon. De la main droite le personnage tient également un bourdon.

En haut à senestre, un écu d'argent à 3 plantes de sinople, 2 et 1 ; celle de la pointe est un artichaut.

En bas, la légende très mutilée :

LE 188^e MAYEVR LO - - - - - EN L'AN ||
1681 - - - 2^e MAYEVR - - - - -

(1) Voir *Épigraphie*, t. III, *canton de Marquise*, p. 737-38.

(2) Voir *id.* t. IV, *canton de Montreuil*, p. 47. Cette dalle, coupée en trois morceaux, a servi pendant cent ans de margelle à une cuve de tannerie.

(3) Voir *id. id.* p. 263.